

Saint-Nazaire, le 31 janvier 2018

Lutte contre la précarité énergétique Expérimentation d'un dispositif innovant et partenarial sur le territoire de la CARENE

Une première en France : La CARENE, La Poste et la Ville de Saint-Nazaire via son CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), lancent un nouveau dispositif pour lutter plus efficacement contre la précarité énergétique. Une expérimentation innovante, menée dans le cadre du dispositif Ecorénove, qui place les facteurs en interlocuteurs privilégiés des ménages potentiellement touchés par la fragilité énergétique.

Sensations de froid, courants d'air, factures de gaz, d'eau ou d'électricité élevées, humidité... Selon une étude IRISCORE réalisée en 2013 sur le territoire de la CARENE, 23% de la population se trouve dans une situation potentielle de précarité énergétique. A la suite de cette étude, la CARENE et la Ville de Saint-Nazaire ont mené une réflexion conjointe pour proposer un dispositif innovant de repérage, d'orientation et d'accompagnement gratuit à destination de tous les publics précaires sur le volet énergétique, propriétaires comme locataires du parc privé. Lancée mi-janvier, cette expérimentation mise en place dans plusieurs quartiers de Saint-Nazaire, mobilise des professionnels du CCAS et fait appel aux facteurs de La Poste, des acteurs-clés dotés d'une réelle proximité avec les habitant.e.s.



CONTACT PRESSE

Ameline Vivier

Consultante presse

Ville de Saint-Nazaire et CARENE

T 02 40 00 41 97

P 07 86 39 85 03

viviera@mairie-saintnazaire.fr



LA POSTE



Dossier de presse

Un partenariat étroit entre la CARENE, la Ville de Saint-Nazaire et La Poste pour repérer et accompagner les personnes en situation de précarité énergétique

La lutte contre la précarité énergétique est un enjeu majeur partagé par les deux collectivités. La CARENE, dans le cadre de son dispositif Écorénove, accompagne depuis de nombreuses années des propriétaires dans leur projet de rénovation énergétique. Le CCAS de Saint-Nazaire quant à lui, propose des aides et des prestations à destination des personnes en situation de précarité, notamment sur le volet du logement et de la consommation énergétique. En collaborant avec le groupe La Poste, les deux collectivités souhaitent repérer, sensibiliser puis accompagner plus efficacement les ménages touchés par la précarité énergétique.

Les facteurs : premiers acteurs du dispositif expérimenté à Saint-Nazaire

Depuis le 15 janvier et durant toute l'année 2018, près de 2 400 logements de l'agglomération recevront un courrier informatif sur le programme de lutte contre la précarité énergétique proposé par la CARENE en partenariat avec la Ville de Saint-Nazaire. Tous les publics sont concernés, s'ils justifient de revenus modestes : les propriétaires occupants comme les locataires du parc privé. Par la suite, un facteur effectuera un passage dans chaque logement pour sensibiliser les occupants à cette démarche et récolter des informations via un questionnaire dans l'objectif de repérer les ménages en difficultés sur ce sujet. Si un besoin est identifié, une visite gratuite par des professionnels du CCAS pourra être organisée pour faire l'état des lieux du logement, connaître les habitudes de vie des occupants et distribuer des équipements adaptés : ampoules LED, joints isolants, sabliers de douche, multiprises à interrupteur, ainsi qu'un guide pratique sur les éco-gestes. Enfin, un accompagnement personnalisé pourra être mis en place par la CCAS et/ou la CARENE afin d'aider les personnes à améliorer les performances énergétiques du logement, déchiffrer les factures, adopter les bons gestes, obtenir des informations sur les aides financières pour réaliser des travaux, être mis en relation avec les organismes adéquats, etc. A partir de septembre 2018, ce dispositif sera étendu aux 10 communes de l'agglomération.

Le coût global de l'opération est estimé à 142 000 €. Avec une participation financière d'AG2R La Mondiale à hauteur de 30 000 €, de l'Agence Régionale de Santé Pays de la Loire et de la DREAL Pays de la Loire, dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement à hauteur de 10 000 € et la somme estimée de 70 000 € pour la valorisation des Certificats d'Économie d'Énergie « précarité énergétique » dans le cadre de la labellisation SLIME.

Dossier de presse

Ecorénove CARENE : un accompagnement de tous les publics vers la rénovation énergétique

Le dispositif Ecorénove CARENE permet d'accompagner l'ensemble des publics (propriétaires bailleurs ou occupants, copropriétaires, futurs propriétaires) vers la rénovation énergétique de leur logement, quel que soit leur revenu et quel que soit leur projet.

Les propriétaires souhaitant engager un projet de rénovation énergétique ont la possibilité de se renseigner sur le site internet www.ecorenove-carene.fr et/ou de se déplacer sans rendez-vous à la CARENE (lors des permanences les mardis et vendredis de 9h à 12h) ou dans les communes de l'agglomération (permanences au minimum une fois par mois dans chaque commune). En fonction de leur projet et de leurs ressources, il leur sera proposé un accompagnement adapté, avec un conseiller unique pendant tout le temps de leur projet.

Le dispositif Ecorénove CARENE, c'est aussi et toujours l'accompagnement des publics modestes sur les thématiques portées en lien avec l'ANAH :

- Le traitement du logement indigne,
- Le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées,
- Le conventionnement de logements en loyer social. La CARENE propose toujours des dispositifs d'accompagnement pour le ravalement des façades d'habitations et des devantures commerciales, ainsi qu'une aide à la mise en conformité des installations d'assainissement non collectif.

Ecorénove CARENE en bref :

- ✓ Un lieu unique pour une réponse différenciée selon le profil et le projet du ménage.
- ✓ Un service d'amélioration de l'habitat pour les propriétaires (tous travaux : énergie, adaptation, indignité, conventionnement locatif).
- ✓ Une plateforme territoriale de rénovation énergétique pour les propriétaires au-dessus du plafond de ressources (travaux de rénovation énergétique).
- ✓ Un espace info énergie tout public (réponses aux questions techniques sur la rénovation énergétique).

L'équipe Ecorénove CARENE reçoit : • Le mardi et vendredi matin (9h-12h) dans les locaux de la CARENE. • Lors des permanences organisées dans les 9 autres communes de l'agglomération. CARENE - 4, avenue du commandant L'Herminier - 44600 Saint-Nazaire Tel. : 02 51 76 10 00 (Il suffit de laisser un message sur répondeur téléphonique pour être rappelé). Courriel à : amelioration-habitat@agglo-carene.fr. Site internet : www.ecorenove-carene.fr

Dossier de presse

Lutter contre la précarité énergétique : un engagement fort de la Ville de Saint-Nazaire et de son CCAS

Au printemps dernier, la Fabrique des politiques sociales était officiellement lancée par la Ville de Saint-Nazaire par l'intermédiaire de son CCAS, avec pour ambition de questionner les acteurs sociaux, les partenaires institutionnels, les associations et les habitants autour de quatre thèmes : l'isolement social, le vieillissement, le mal-logement et la grande précarité. D'avril à juin 2017, plus de 150 personnes ont participé aux ateliers proposés. Pour l'équipe municipale l'action sociale nazairienne doit être le fruit d'un travail de réseau et de co-construction ; Il s'agit de faire avec, de faire savoir et de faire des choix, en adaptant en permanence les réponses aux besoins sociaux.

Pendant l'été, les élus ont étudié plus de 150 propositions formulées lors des ateliers de la Fabrique. Ils en ont retenu une vingtaine, qui constitue le plan d'actions voté le 22 décembre 2017 en Conseil municipal, à mettre en œuvre entre 2018 et 2020. Parmi ces mesures, plusieurs concernent la lutte contre le mal logement. Il va notamment s'agir d'expérimenter de nouvelles formes de logements pour des publics en grande précarité, de pérenniser un partenariat entre le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), la Ville et la CARENE sur la précarité énergétique et de développer les échanges entre le CCAS et les bailleurs sociaux. Le partenariat avec le Groupe La Poste et la CARENE dans le cadre du dispositif Ecorenove, s'inscrit pleinement dans cette démarche.



Dossier de presse

La Poste accompagne les collectivités locales dans leurs actions auprès des particuliers

Depuis 2016, La Poste accompagne les collectivités au travers de son offre **Action Habitat**. Cette solution modulable permet notamment d'aider la collectivité locale dans le repérage des logements prioritaires, puis la sensibilisation des particuliers aux enjeux de la rénovation énergétique grâce à un document remis par le facteur.

La Poste, un partenaire naturel des collectivités

La Poste aide les collectivités en les accompagnant dans leur politique de sensibilisation et dans leur action auprès des propriétaires privés. En effet, La Poste est engagée depuis 10 ans dans une démarche de réduction de son empreinte carbone. Elle a pour cela développé des solutions en interne et acquis des savoir-faire, notamment dans le domaine de la rénovation énergétique. Aujourd'hui, en tant que grande entreprise publique ayant le sens de l'intérêt général, elle met cette expertise au service des collectivités pour les aider à massifier la rénovation énergétique et ainsi répondre à l'urgence de la réduction des émissions de CO2. La Poste s'appuie notamment sur la proximité, le capital confiance des facteurs et son maillage territorial pour permettre aux collectivités d'aller directement à la rencontre des ménages et les sensibiliser à la rénovation énergétique de leur logement.